

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,  
 JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.  
 BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

**PRIX DES ABONNEMENTS :**

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
 Six mois, — . . . 10 — — 13 »  
 Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

**Gare de Saumur (Service d'été, 11 mai).**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.**

3 heures 03 minutes du matin, Express.  
 9 — 02 — — Omnibus-Mixte.  
 2 — 12 — — soir, Omnibus-Mixte.  
 4 — 13 — — Express.  
 7 — 15 — — Omnibus-Mixte.

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.**

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.  
 8 — 35 — — Omnibus-Mixte.  
 9 — 50 — — Express.  
 11 — 54 — — Omnibus-Mixte.  
 5 — 57 — — soir, Omnibus.  
 10 — 34 — — Express.

**PRIX DES INSERTIONS :**

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
 Dans les réclames . . . . . 30 —  
 Dans les faits divers . . . . . 50 —  
 Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :  
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;  
 Et du droit de modifier la rédaction des annonces.  
**ON S'ABONNE A SAUMUR,**  
 AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

**Chronique Politique.**

On a comparé avec finesse la situation actuelle de l'Espagne à celle d'une jeune héritière en âge de faire un choix parmi de nombreux prétendants à sa main.

Or, Dieu sait si, en cas pareil, l'incertitude doit être grande !

Quant aux prétendants, ils ont généralement l'habitude de ne douter de rien. Voici, en effet, ce qui, d'après les télégrammes, a dû se passer à Madrid. Les démocrates ont tenu une grande réunion, au cirque Rivas, et là, un radical récemment arrivé, M. Orense, a proposé de décider que « la forme républicaine est seule compatible avec les principes démocratiques. » Ce qui veut dire tout simplement que, la révolution espagnole ayant proclamé les principes sur lesquels reposent les sociétés démocratiques, l'Espagne doit se donner un gouvernement républicain.

De leur côté, les partisans de l'infant don Carlos n'ont aucun doute, au dire des feuilles vouées à la défense du droit divin, sur « la nécessité pour le prince de paraître au plus vite dans ses futurs Etats. » Un seul scrupule les embarrasse : l'infant devra-t-il se soumettre à l'épreuve du suffrage universel ? La logique ne dit-elle pas que, si le suffrage du peuple venait à sanctionner le droit de l'infant, il trahirait son principe ?

Les dispositions incertaines de l'île de Cuba occupent le premier rang parmi les causes de préoccupation qui s'imposent à l'Espagne. Cuba n'est-elle pas la perle des Antilles et le plus beau bijou, sinon de la couronne, du

moins de l'écrin espagnol ? La crainte de perdre cette colonie est telle, qu'une panique s'est produite avant-hier à la Bourse de Madrid, à la suite d'une prétendue dépêche annonçant l'émancipation de l'île. Mais le mensonge a été découvert et les auteurs de la fausse nouvelle ont été arrêtés.

Ce qu'il y a de piquant, c'est qu'au moment où les spéculateurs madrilènes s'alarmaient si fort, des avis de la Havane, transmis par un télégramme de New-York, racontaient comment les Havanais venaient de célébrer, suivant l'habitude, l'anniversaire de la naissance de la reine.

Les fêtes de l'île de Cuba étaient-elles une protestation contre les événements de la métropole, ou bien le résultat d'une ignorance de la révolution espagnole ?

La *Gazette de Madrid* publie les discours qui ont été échangés entre le ministre des Etats-Unis et le président du gouvernement provisoire. Le ministre américain avait été chargé par son gouvernement de féliciter le peuple espagnol sur l'issue de sa révolution.

La réponse du duc de La Torre est digne et vague. Serrano ne soulève pas le plus petit coin du voile qui cache l'avenir entrevu ou désiré par lui. Il espère seulement que « le nouvel ordre de choses qui va bientôt s'élever par le moyen de l'exercice de la souveraineté nationale méritera également à l'avenir l'approbation et les sympathies des Etats-Unis... »

Mais quel sera ce nouvel ordre de choses ? Serrano le sait-il lui-même ?

Les événements n'ont pas fait un pas de plus

en Espagne depuis hier, et cependant nous savons mieux aujourd'hui à quoi nous en tenir sur les dispositions de quelques-uns des chefs du mouvement.

Déjà nous avons entendu le démocrate marquis Orense, l'oracle des républicains fédéralistes, proclamer en présence des jacobins espagnols, que le gouvernement républicain est le seul compatible avec les principes de la démocratie.

Après l'entretien de Prim avec le démocrate Rivero, qui lui avait promis son appui, on aurait pu croire que la république avait trouvé un défenseur de plus ; mais voici que, dans une lettre adressée à un journal français, le comte de Reus, marquis de los Castillejos, présente comme « l'idéal politique de l'Espagne contemporaine, une vraie monarchie constitutionnelle fondée sur les bases libérales les plus larges que ce genre de gouvernement comporte. »

Formulé par un homme d'action, qui n'a pas travaillé au renversement du trône de la reine Isabelle, pour ne rendre qu'un platonique hommage aux idées libérales, ce programme peut être considéré comme un indice du courant vers lequel seront entraînées les destinées nouvelles de l'Espagne.

Il sera fort intéressant de suivre l'effet que produira cette déclaration de principe sur le trethéa même de la révolution.

On mande de Madrid, le 12 octobre : La réunion démocratique qui a eu lieu hier s'est passée très-tranquillement. On y a prononcé des discours modérés et qui ont été écoutés avec calme. L'ordre a été parfait.

La réunion a adopté à l'unanimité une déclaration portant que les démocrates doivent appuyer le gouvernement tant qu'il restera fidèle aux principes de la révolution.

L'heure avancée a empêché la réunion de voter sur la proposition Orense.

Une seconde réunion aura lieu prochainement.

Un décret du ministre de la guerre élève d'un grade tous les sous-officiers et officiers de l'armée, jusqu'au grade de lieutenant-colonel.

Le même décret remet aux soldats deux années de service qui se répartiront sur le service actif et sur la réserve.

Le général Ramon Nouvillas est nommé capitaine général de la Catalogne ; le général de La Torre, capitaine général de Valence ; le général Messina, commandant en chef de l'état-major.

Le général Pieltain est nommé capitaine général de la province d'Aragon.

Le général Milans de la Boch est nommé gouverneur militaire de Madrid.

De nombreuses nominations ont eu lieu dans les administrations civiles. On signale de nouvelles démissions de conseillers d'Etat.

Le corps des halberdiers et la junte consultative de la guerre sont dissous.

Les souscriptions à l'emprunt municipal atteignent le chiffre de 900,000 fr. environ.

M. Rivero, premier alcade de la municipalité de Madrid et chef de la démocratie, a prononcé une allocution remarquable par son éloquence ainsi que par l'esprit libéral et les idées d'ordre qui l'ont inspirée.

Tranquillité générale.

**FEUILLETON.**

15

**JEANNE DE BEAUCE,**

Par M. FRANCIS TESSON.

(Suite.)

Ces paroles flatteuses résonnaient à l'oreille du fermier comme une délicieuse musique.

De temps à autre, il élevait faiblement la voix pour protester ; mais, dans son for intérieur il se persuadait sérieusement qu'il méritait ce tribut d'éloges.

— Eh parbleu ! pensait-il, le terroir de la Caillauderie me doit effectivement la plus grande partie de sa valeur. Mes aïeux, braves gens du reste, étaient de naïfs paysans qui suivaient simplement l'ornière de la routine. Tandis que moi, je suis un véritable producteur, un fermier pour de bon, un colon des temps nouveaux !

Tandis qu'il se juchait ainsi, d'une main complaisante, sur le piédestal de sa propre gloire, un brusque mouvement de recul de la carriole faillit le renverser.

En même temps une voix rauque cria d'en bas :

— La bourse ou la vie !

On était en face du bois à Maclou.

Un homme tenait le cheval par les naseaux ; un autre escaladait le marchepied de la voiture.

Le maître Caillaud vit le péril ; il tenait son fouet à la main et en cingla vigoureusement les flancs de Rougeaud pour lui faire prendre le galop ; ceci fait, il se mit en posture de résister.

— A moi, compagnon ! fit-il au tâcheron assis à ses côtés. Ils ne sont que deux, nous en aurons facilement raison...

Mais les paroles expirèrent dans sa bouche.

Pareil à Judas qui trahit Jésus, le prétendu tâcheron s'était levé, et tandis que le fermier, confiant en lui, se défendait d'un autre côté, le traître le saisit à la gorge, le ploya du poing et du genou sur la banquette et lui dit en grinçant des dents.

— Donne-nous tes mille écus !

— Ah ! misérable ! gronda le fermier qui lutta furieusement contre cette attaque imprévue.

Le maître Caillaud et son adversaire se prirent corps à corps avec des chances diverses.

— Tiens bon, Jean Raisin ! cria d'en bas la voix de celui qui avait tenté d'escalader le marchepied et qu'un coup de fouet de Caillaud avait envoyé rouler dans la poussière.

Dans les agresseurs du fermier le lecteur a déjà re-

connu les bandits du bois à Maclou : le Beau-François, le Borgne et Jean-Raisin.

A la dernière heure les trois complices avaient changé de tactique.

L'eau-de-vie absorbée par eux à Viabon porta conseil.

Les voleurs de grand chemin se montrent généralement lâches. Ceux-ci redoutaient les chances d'une lutte face à face avec le fermier.

En gens de précaution qu'ils étaient, ils dépêchèrent en avant Jean Raisin qui, spéculant sur l'humanité bien connue du maître Caillaud, feignit d'être blessé et sollicita une place dans la carriole, afin d'être plus sûrement en mesure de paralyser sa défense quand les deux autres l'attaqueraient.

Nous avons dit le succès de leur manœuvre infâme.

Mais le fermier était brave et vigoureux.

Après avoir eu un instant le dessous, il roidit bras et jambes, s'arcbuta des pieds et des mains, repoussa un peu son adversaire, qui pesait sur lui de tout son poids, et réussit à dégager sa main droite.

Alors il fut terrible.

De sa main devenue libre, de cette main accoutumée à manier à pleins nerfs la fourche et le fletau, il empoigna Jean-Raisin par le nez et par la bouche, qu'il lui tordit sans plus de façon que s'il se fût agi de tordre

une poignée d'épis mûrs.

Jean-Raisin, vaincu par l'effroyable douleur, poussa un hurlement et lâcha le fermier.

Celui-ci bondit, se releva, souleva le bandit au-dessus de sa tête, et le fit tourner dans l'espace, comme eût fait un géant.

La colère décaplait ses forces.

Jean-Raisin, qui d'avance se sentait écrasé contre les pierres du chemin, dit d'une voix affaiblie :

— Miséricorde !

Mais, au lieu de se briser sur la route, il retomba, à sa grande surprise, sur les planches de la carriole, en même temps que le fermier.

Et il entendit résonner à son oreille, comme une fanfare de victoire, la voix du Beau-François, qui criait :

— A nous deux maintenant !

Jean-Raisin comprit qu'il lui arrivait du secours. Il tâta ses côtes, s'assura qu'il n'avait rien de cassé, et reprit courage.

Le Beau-François était enfin parvenu à monter dans la carriole et, d'un coup de poing appliqué sur le crâne du maître Caillaud, il avait délivré son complice.

Le fermier tomba, nous l'avons dit ; mais ce fut pour se relever aussitôt et tenir tête à ce nouvel adversaire.

— Donne-nous tes écus ! hurla le Beau-François ;

Le général Prim vient d'adresser au journal le *Gaulois* une lettre qui, en dehors des termes de courtoisie dans lesquels il remercie les directeurs de ce journal, est une sorte de manifeste politique. A ce titre nous devons la reproduire. La voici :

Madrid, le 10 octobre 1868.

Messieurs Henry de Pène et Edmond Tarbé, directeurs du *Gaulois*.

Messieurs,

Je suis honoré autant que touché des sympathies que la lettre que vous m'avez envoyée par l'intermédiaire de votre rédacteur, M. de Miranda m'exprime. Je les considère comme adressées plutôt à la renaissance libérale de ma patrie qu'à moi-même.

L'Espagne doit beaucoup à la presse française en général et au *Gaulois* en particulier qui se sont chargés de montrer à l'Europe la justice de sa révolution. Je suis heureux de vous transmettre mes plus chauds remerciements, en mon nom et en celui des principes que je représente, pour votre puissant concours.

La Révolution, messieurs, suit son cours placide, et je suis convaincu que vous lui rendrez cette justice, qu'elle a été un modèle de modération. On voit qu'elle est l'œuvre d'un peuple généreux, noble et chevaleresque, qui se sent sûr de sa force et dédaigne d'exercer de mesquines représailles envers ses anciens bourreaux.

Je sais qu'une faible partie de la presse parisienne s'est faite l'écho de quelques impatiences, laissant comprendre que nous n'allions pas assez vite en besogne. Je suis étonné de ce jugement léger, et je vous prie, messieurs, de le rectifier.

Comment ! elle serait lente, une révolution qui ne date que de huit jours et qui a déjà fait ce que la nôtre a fait ! Est-ce une mince besogne que celle de renverser une dynastie trois fois séculaire et d'établir un gouvernement en huit jours ?

Enfin, messieurs, puisque vous avez mérité que l'on qualifie votre journal de *Moniteur de la Révolution*, répondez à ces insinuations, et ajoutez que, maintenant que nous voilà constitués, nous ne tarderons pas à consolider la situation sur les bases de notre programme.

Celui-ci, vous le connaissez. Nous espérons qu'avec le concours de l'Assemblée constituante, qui ne tardera pas à être convoquée, nous parviendrons, dans un très-bref délai, à le réaliser.

Nous serons alors parvenus à posséder l'idéal politique de l'Espagne contemporaine, c'est-à-dire une vraie monarchie constitutionnelle fondée sur les bases libérales les plus larges que ce genre de gouvernement comporte.

Agréez, messieurs les directeurs, avec

l'expression de ma reconnaissance, l'assurance de ma haute considération.

J. PRIM.

L'agitation de plus en plus vive qui se produit en ce moment à Prague était facile à prévoir. Sous aucune latitude, dans n'importe quel pays, les mesures rigoureuses n'ont pour effet de calmer les esprits.

Une lettre adressée de Prague à la *Correspondance du Nord-Est* parle de meetings nouveaux qui se prépareraient dans la plaine de Smikhow. Des menaces auraient été proférées; la population allemande redouterait des actes de violence; les Tchèques auraient l'intention d'organiser des manifestations nationales qui auraient lieu tous les dimanches; le chef de la lieutenance aurait invité les principaux fabricants de Prague à retenir leurs ouvriers; la Bohême se couvrirait en ce moment de soldats.

Il paraît, du reste, que les décrets qui ont suspendu les droits constitutionnels en Bohême ont produit peu de sensation à Vienne, car l'opinion publique était préparée à cette détermination du gouvernement par les discussions de la presse autrichienne. Dans sa partie officielle, la *Gazette de Vienne* n'en fait pas moins connaître les motifs de la résolution prise par le cabinet, et le gouvernement de François-Joseph s'est d'ailleurs engagé à justifier ces mesures exceptionnelles devant le Reichsrath, dès l'ouverture de cette assemblée.

Voici une dépêche de Prague, du 12 octobre :

Hier, dans l'après-midi, un grand meeting a eu lieu à Smichow. Il a fallu requérir l'intervention de la force armée pour dissiper cette réunion. Plusieurs personnes ont été blessées. Le soir, la tranquillité était rétablie.

Aujourd'hui, le général Koller, gouverneur militaire, a publié une proclamation dans laquelle il engage la population à maintenir l'ordre et la tranquillité.

Le général déclare qu'il a pour mission de rétablir la tranquillité et l'ordre légal et qu'au besoin il saurait réprimer par la force de nouveaux excès; mais en même temps il exprime l'espoir qu'une fois les esprits apaisés, on cherchera et on parviendra à réaliser une entente sur le terrain constitutionnel.

D'après une correspondance de Vienne que publie la *Gazette nationale*, l'ouverture de la nouvelle session du Reichsrath autrichien serait fixée au 17 octobre. Les Chambres auront à s'occuper avant tout du projet de loi sur la défense nationale, déjà voté par la Diète hongroise. On craint que la nouvelle loi ne rencontre une certaine résistance dans les Chambres cisleithanes.

On s'attend notamment à des débats animés sur le principe de l'obligation générale du

service qui semble compter de nombreux adversaires dans le Reichsrath autrichien.

Les délégations des deux Diètes de la Hongrie et de la Cisleithanie se réuniront cette année à Pesth. L'ouverture de leur session est fixée au 12 novembre. Les deux délégations délibéreront séparément sur les propositions d'intérêt commun qui leur seront soumises par le gouvernement. On aura recours à des commissions mixtes pour obtenir la conformité des résolutions.

On écrit de Lemberg, 10 octobre, à la *Correspondance du Nord-Est* :

Le télégraphe vous a déjà probablement annoncé la clôture de notre Diète. Avant de se séparer, cette assemblée a voté une loi très-importante, celle qui accorde aux israélites l'égalité des droits dans les communes.

Cette loi avait été l'objet d'un rapport de M. Smolka. Le temps manquant pour une délibération de détail, le comte Goluchowski a proposé de l'adopter en bloc : ce qui a eu lieu à une grande majorité et au milieu des plus vifs applaudissements.

Le pouvoir constituant est en ce moment fort occupé à Zurich. La loi fondamentale de ce canton est soumise depuis quelque temps à une refonte radicale. L'Assemblée constituante zurichoise vient de voter à une grande majorité l'abolition de la peine de mort et le maintien du mariage civil facultatif.

Plusieurs autres réformes ont été apportées au pacte fondamental. Il s'agirait maintenant de savoir si chaque loi nouvelle votée par l'Assemblée législative devra être dorénavant soumise à la ratification du vote populaire.

Si cette règle constitutionnelle est adoptée, ce sera, depuis l'Athènes de Périclès et la Rome des Gracques, la première application de l'exercice direct de la souveraineté par la nation.

Les journaux de New-York du 30 septembre nous fournissent, en quelques lignes, un éloquent résumé de la situation financière des Etats-Unis :

Plusieurs négociants des plus considérables de New-York, MM. Henry Grinnel, Royal Phelps, Wilson G. Hunt et autres, avaient adressé à M. Alexander Delmar, directeur du bureau de la statistique, au département du Trésor, à Washington, une lettre par laquelle ils lui demandaient des informations précises sur la condition exacte des finances nationales; la dernière question posée était celle-ci :

« Quelle est l'évaluation des revenus de l'exercice courant; et dans quelle situation se trouvera le Trésor au 1<sup>er</sup> janvier 1869 et au 30 juin de la même année ? »

M. Delmar a répondu en fournissant des états officiels desquels il résulte que les recettes de l'exercice courant sont évaluées à 314,620,000

dollars, et les dépenses à 475,959,000; d'où il appert que l'année se soldera par un déficit de 164,339,000 dollars.

M. Delmar ajoute qu'il n'y a aucun changement favorable à attendre, aussi longtemps que la législation et la politique du pays n'auront pas subi une transformation radicale.

Voilà qui nous rejette bien loin de la séduisante perspective qui nous montrait, il y a deux ans, la dette américaine marchant de mois en mois vers son extinction totale.

Pour les articles non signés : P. GODET.

## Nouvelles Diverses.

Les deux fils du vice-roi d'Egypte, qui se trouvaient il y a quelques jours à Cologne, viennent d'arriver à Paris.

L'aîné doit rester en France pour achever son éducation; le second se rend en Angleterre.

Leurs Altesses doivent rester cinq ans en Europe dans le but de développer et achever leur éducation.

Le second fils d'Ismail-Pacha restera à Paris.

L'Empereur, comme preuve de sa sollicitude affectueuse à l'égard du vice-roi, a décidé qu'un officier supérieur de l'armée française serait chargé, à titre de gouverneur, de veiller à l'instruction du jeune prince confié à la France.

Le troisième fils du vice-roi doit se rendre en Angleterre, où la reine Victoria a également voulu qu'un colonel de son armée fût attaché à la personne de son hôte.

Le prince Napoléon a, dit-on, accepté d'être le subrogé-tuteur des enfants du comte Walewski.

Don Carlos, fils du comte de Montemolin, est en ce moment à Paris.

Nous détachons d'une lettre particulière, écrite de Pau, quelques paragraphes relatifs aux nouveaux hôtes que la révolution espagnole vient de donner à cette ville. On verra que, malgré le rang des personnages auxquels ils se rapportent, ces paragraphes rentrent de plein droit dans le domaine de la chronique.

La reine d'Espagne, écrit-on, paraît s'installer définitivement au château de Pau pour tout l'hiver. Sa batterie de cuisine est arrivée; elle est formidable.

Isabelle II va entendre régulièrement la messe à la paroisse Saint-Martin, voisine du château. Le reste du temps, elle fait de longues promenades, partie en voiture, partie à pied, avec son mari, comme une bonne bourgeoise.

Elle visite souvent l'enfant don Sébastien son oncle. Celui-ci, qui est artiste, semble fort peu préoccupé de politique. Il est tout-

nous n'en voulons qu'à ta bourse; nous te laisserons la vie.

Pour toute réponse, le fermier lui allongea un formidable coup de tête dans le creux de l'estomac; mais le bandit para le coup par un saut de côté.

Aux couteaux ! aux couteaux ! cria d'en bas le Borgne, qui tenait le cheval aux naseaux et qui assistait impassiblement aux diverses péripéties de cette lutte.

Le fermier était désarmé. Son fouet, dès le début de l'aventure, lui avait échappé des mains.

Seul contre deux, il comprit qu'il était perdu s'il laissait prise à ses adversaires.

Il se rua sur le Beau-François, le saisit à la gorge et le culbuta avant que celui-ci eût eu le temps de tirer un long couteau qu'il portait dans une gaine suspendue à sa ceinture.

Ce fut alors un terrible spectacle; un grouillement confus de pieds et de mains qui cherchaient à se frapper, à se déchirer; des cris, des menaces, des hurlements, des blasphèmes à faire frémir tous les saints.

Tue-le ! tue-le ! articulait le Beau-François; il m'étrangle, il m'étrangle ! Je meurs !

Jean-Raisin, son couteau à la main, cherchait une place pour frapper le fermier.

Mais les deux adversaires se touchaient face à face; mais leurs corps enlacés faisaient des soubresauts si vio-

lents et si rapides, que Jean-Raisin n'osait faire usage du couteau dans la crainte de blesser son complice.

Quant à arracher le Beau-François des bras de maître Caillaud, il n'osa l'entreprendre seul.

Il connaissait, pour l'avoir éprouvée tout-à-l'heure, la dureté des poings de celui qu'ils voulaient dévaliser.

C'était un homme de précaution et de bon conseil.

Ce qu'il n'osa essayer seul, il résolut de l'entreprendre à deux.

Eh ! Borgne ! cria-t-il au troisième bandit chargé de maintenir le cheval; enferme-moi ce bidet entre deux buissons, et viens prendre ta part de la besogne.

Le Borgne fit ce qu'on lui demandait.

Il tourna la charrette en travers de la route, poussa le cheval dans le bois, et vint au secours de ses deux compagnons.

Rougeaud huma l'air frais du bois à Maclou, poussa deux ou trois hennissements de satisfaction et se mit à brouter les branches vertes, sans s'inquiéter du drame qui s'accomplissait derrière lui.

La chance tournait contre le fermier. La partie devenait inégale. Seul contre trois, que pouvait-il faire ?

Le Borgne et Jean-Raisin le saisirent qui par la tête, qui par les jambes, et tirèrent à eux, afin de délivrer

le Beau-François.

Le fermier ruait, frappait, mordait, égratignait.

Le Beau-François, à moitié asphyxié, écumait de rage; malgré l'inégalité de la lutte, le fermier s'accrochait à lui comme le noyé s'accroche à sa dernière planche de salut.

Le maître Caillaud ne comprenait que trop que ses adversaires le frapperaient sans pitié dès qu'ils le tiendraient en leur puissance.

Le Beau-François lui devenait un égide qui le mettait à l'abri des coups des autres.

Cependant le fermier sentait ses forces faiblir et ses bras se détendre; encore quelques minutes d'efforts, et il allait être contraint d'abandonner la partie et c'en était fait de lui.

Tout-à-coup le Borgne et Jean-Raisin le lâchèrent à la fois.

Chut ! fit un des bandits, n'entends-tu pas ?

Quoi donc ?

Ecoute; on dirait des pas de chevaux.

Jean-Raisin regarda du côté de Voyes, mais la brume l'empêcha de rien voir.

Le Borgne, qui avait l'œil meilleur et l'ouïe plus fine, interrogea à son tour l'horizon.

Une grande inquiétude se manifesta sur sa figure.

Soudain, il sauta à terre.

— Sauve qui peut, fit-il, voilà les gendarmes !

Jean-Raisin hésita.

— Mais le Beau-François ? demanda-t-il.

— Eh bien ?

— Que va-t-il devenir ? ce maudit fermier lui paralyse bras et jambes.

— Filons, filons, camarade ! Songeons à nous débarrasser et laissons le Beau-François se démêler comme il pourra avec la justice.

Jean-Raisin n'hésita plus; il sauta à terre à son tour et les deux complices prenant leurs jambes à leur cou détalèrent à travers champs.

Ce mot : voilà les gendarmes, n'échappa pas au père Caillaud.

Son espoir se raviva. Un secours inespéré lui arrivait; il n'avait donc plus qu'à maintenir son ennemi jusqu'à la venue de l'autorité.

Le Beau-François de son côté luttait désespérément comme un taureau furieux.

— Laisse-moi fuir, disait-il; je ne te ferai pas de mal; je quitterai le pays; je deviendrai honnête; au lieu de voler, je travaillerai.

— Trop tard, mon bonhomme; ricana le fermier qui ayant réussi enfin à se dégager de l'étreinte du bandit, le tenait couché contre le fond de la charrette.

Au même moment, trois chevaux percherons, mo-

jours entouré de chanteurs, de pianistes et de son peintre. Comme son piano n'arrivait pas assez vite, il en a été louer un chez un facteur de la ville. Il complimenta celui-ci sur des tableaux faits par lui et qui ornaient son salon; il lui a même demandé la permission de venir dans ce beau salon se donner quelques concerts à lui-même, ce qui a déjà eu lieu, une fois.

Le ministre Gonzales Bravo avait retenu une villa pour tout l'hiver. Mais, le lendemain, il a écrit au propriétaire que des raisons politiques l'obligeaient de transporter son exil ailleurs.

— Nous empruntons la comparaison suivante à la *Correspondance de Berlin*, sans croire qu'on doive la prendre au pied de la lettre :

Voici les chiffres réels concernant la rapidité du tir des armes les plus connues. Dans les camps de Châlons, de Saint-Maur et de Lannemezan, les soldats ont tiré avec le fusil Chassepot de cinq à six coups à la minute. Ce dernier chiffre n'a été que rarement atteint, d'où il suit que le modèle français n'a pas, même sous ce rapport, le moindre avantage sur le modèle prussien, qu'il lui est inférieur, puisqu'on a pu arriver, avec ce dernier, à tirer sept coups à la minute.

Le fusil anglais (Snider) et le fusil autrichien (Wenzl) ne donnent que cinq décharges dans le même espace de temps; le modèle danois (Remington) et le russe (Carlé), en donnent, dit-on, huit; le modèle Peabody, six ou sept.

La différence entre ces diverses armes est donc à peine notable, et le fusil à aiguille reste encore, même sous ce rapport, l'arme qui offre le plus de garanties.

— Une paysanne suédoise, récemment enfermée par mégarde dans un caveau de l'église de sa commune, y est restée onze jours sans pouvoir faire entendre ses cris de détresse et naturellement sans boire ni manger. Lorsqu'un heureux hasard l'eut délivrée vivante de son sépulcre, elle commença par demander de l'eau, et ce ne fut qu'au bout de quelque temps qu'elle put prendre des aliments substantiels. Elle est en ce moment hors de danger.

— On lit dans la *Gazette officielle*, de Florence :

Un télégramme parvenu ce matin au ministère des travaux publics annonce que le niveau de l'Adige décroît à Legnago. L'eau se précipite pendant encore de 1<sup>m</sup>20 de haut à l'endroit où la digue est rompue.

L'inondation de la ville a eu lieu par les portes et par une large brèche d'environ 60 mètres qui s'est ouverte dans la ceinture des fortifications.

On espère pouvoir fermer cette brèche, si le mur qui la traverse, en guise de seuil, ne s'écroule pas, comme il est à craindre.

lés par trois hommes en uniforme, surmontés de trois tricorues galonnés, apparurent au coin du bois à Maclou.

— A moi ! appela le fermier d'une voix de stentor. Les gendarmes de Voves, car c'étaient eux, enveloppèrent la carriole.

Le brigadier embrassa toute la scène d'un coup-d'œil; il vit le Beau-François terrassé; il aperçut ses deux complices qui fuyaient.

— Empoignez-moi ces drôles, dit-il à ses hommes en leur montrant de la main les fugitifs.

Les deux gendarmes lancèrent leurs chevaux à la poursuite du Borgne et de Jean-Raisin, tandis que le brigadier montait dans la charrette.

En un clin-d'œil le Beau-François eut les jambes et les poignets solidement liés à l'aide de cet instrument si redouté des larrons, et dont tout bon gendarme a toujours soin de garnir ses poches.

Cinq minutes plus tard, le Borgne et Jean-Raisin, proprement ficelés et empaquetés, l'avaient rejoint au fond de la charrette du maître Caillaud.

(La fin au prochain numéro.)

La ville est entièrement dépeuplée sur les points où elle est submergée. Il se confirme que les dommages sont très-grands.

Dans la nuit du 7 au 8, l'Oglio, vers son confluent avec le Pô, dans la province de Mantoue, a rompu la digue gauche sur une largeur de 50 mètres et sur une hauteur de 4 mètres.

Dans la province de Bellune, de grands dégâts ont été causés par les pluies récentes dans le district de Agordo et spécialement dans la commune de Cencenighe.

— Un petit drame tragi-cocasse a marqué la foire de Beaumont, lisons-nous dans le *Progrès de l'Eure* :

La foule était nombreuse sur le champ-de-foire, où entre autres spectacles, un âne savant faisait l'émerveillement de l'assistance. Cet amour d'âne disait, d'un signe de tête, d'un mouvement de pied ou de queue, aux messieurs s'ils étaient.... mariés ou non, aux jeunes filles, si elles avaient un amoureux; aux dames, combien elles avaient d'enfants.

Par malheur, nous craignons bien que le maître Asinus, par malice ou étourderie, ne soit cause d'un roman coupé en deux, d'un mariage manqué, d'un avenir perdu.

Une jeune fille des environs de Beaumont, s'étant approchée au moment où le Mentor du docteur à grandes oreilles s'écriait : « Dis-nous combien madame a d'enfants ! » dom Aliboron lève la jambe, l'agite et frappe trois coups dans le vide, à la grande risée des badauds et à la grande stupeur de la jeune personne, tout ébaubi de pareille révélation.

Mais hélas ! le *marieux* de la donzelle était là, qui ne perdait rien de l'œil ni de l'oreille. Ce fiancé farouche prend au sérieux le *lapsus* de l'âne savant; il cherche une querelle de Prussien à son infortunée promise et la chasse du cercle en la bourrant et lui criant :

— Ah ! c'est comme ça, fichue coquine ! tu as trois enfants, et tu voulais m'enjôler !... Eh ben ! tu peux chercher un imbécille ailleurs, etc.

En vain on a essayé de faire la paix entre Estelle et Némorin en ramenant ce dernier à une plus juste appréciation de la puissance divinatoire du baudet, il n'a rien voulu entendre...

Quant à la désolée Estelle, elle pleure toutes les larmes de son corps.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

EXPOSITION SCOLAIRE DE MAINE-ET-LOIRE.

Distribution des récompenses.

Un concours en vue d'une Exposition scolaire avait été ouvert du 1<sup>er</sup> au 30 juin dernier entre toutes les écoles communales de garçons de Maine-et-Loire; et MM. les instituteurs, sur l'invitation qui leur en avait été faite, s'étaient empressés de faire parvenir dès le 1<sup>er</sup> juillet dans les bureaux de l'inspection académique les cahiers d'écriture et les cahiers de devoirs journaliers faits par les élèves de leur 1<sup>re</sup> division, ainsi que les dessins que cette même division pouvait avoir produits depuis la rentrée des classes.

Après un long et sérieux examen, une commission de douze membres nommée par M. le préfet, a jugé et classé, suivant leur mérite, ces différents travaux qui ont ensuite été exposés du 10 au 20 septembre dans une des salles de l'hôtel de la préfecture, où les instituteurs et le public lui-même ont été admis à les visiter.

La distribution des prix accordés aux maîtres dont les établissements ont été jugés les plus méritants a eu lieu le 3 octobre, dans la salle même de l'exposition. Cette cérémonie était présidée par M. le secrétaire-général, remplaçant M. le préfet en congé. Il était assisté des membres de la commission d'examen.

La séance a commencé par la lecture d'un rapport étendu dans lequel M. l'inspecteur d'académie a fait la juste et consciencieuse appréciation des divers genres de travaux produits

par les élèves des 269 écoles exposantes. Cette appréciation lui a fourni l'occasion de donner aux instituteurs d'excellents conseils sur les améliorations dont chacune des parties de l'exposition lui paraissait susceptible.

Après avoir passé en revue toutes les sortes de travaux admises à l'exposition scolaire de 1868, M. l'inspecteur d'académie s'est exprimé en ces termes :

« Je termine, Messieurs, par quelques simples mots. Une ère nouvelle a été inaugurée en 1857 pour l'instruction primaire (je parle ici surtout de l'enseignement) par le ministre éminent qui écrivait, dans sa circulaire du 20 août, ces paroles prises pour épigraphe de notre *Guide des instituteurs de Maine-et-Loire* : « Il faut à tout prix que les familles, les communes, les départements, l'Etat, puissent se considérer comme amplement dédommés par les résultats des sacrifices qu'ils auront accomplis. » Depuis cette époque, et depuis 1864 particulièrement, sous l'impulsion active et féconde du ministre qui préside aujourd'hui aux destinées de l'enseignement, les sacrifices de toute sorte se sont multipliés. Les résultats dans le département pour lequel j'ai mission de parler, ont-ils grandi en proportion ? La commission le croit, Messieurs les instituteurs, et l'exposition qui vient de finir peut justifier cette opinion. Mais il y a encore beaucoup à faire, et je vous attends tous à l'année prochaine. »

Voici la liste des lauréats de notre arrondissement, par catégorie et par ordre alphabétique des communes.

Premiers prix.

Le Puy-Notre-Dame, M. P. Baumier.

Les Rosiers, M. Trouillard.

Saumur (école laïque), M. H. Choyer.

Seconds prix.

Allonnes, M. Sachet.

Gennes, M. Fréd. Joulain.

Mentions très-honorables.

Montreuil-Bellay, M. Ernoul.

St-Lambert-des-Levées, M. Grangeard.

Mentions honorables.

Brain-sur-Allonnes, M. Naveau.

Chenehutte-les-Tuffeaux, M. Ch. Besnard.

Parmi les élèves admis à l'école des Arts-et-Métiers d'Angers, nous trouvons le nom de l'élève Vanteaux-Duclos, notre compatriote, sorti avec le n° 3.

Voici une recette infailible pour la destruction des puces de terre ou pucerons noirs, des chenilles et autres insectes qui causent tant de dégâts dans les jardins et les campagnes.

A cette époque de l'année où les chenilles vertes font un si grand ravage dans les plantations de choux qui forment l'un des principaux aliments des bestiaux pendant l'hiver, la connaissance de ce procédé, dont la pratique est des plus simples, ne peut que rendre service aux agriculteurs de nos contrées.

Il consiste à faire un lait de chlorure de chaux dont on asperge les plantes avec un balai, le soir ou le matin de bonne heure.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

## Dernières Nouvelles.

Madrid, 13 octobre. — La junte révolutionnaire de Madrid, considérant que l'existence des communautés et associations religieuses est contraire à la liberté, propose au gouvernement la suppression de celles qui ont été établies depuis 1835, ainsi que l'abolition de ces corporations et le droit, pour les membres des autres corporations, de rentrer dans la vie civile.

Un décret du ministre de la justice supprime la compagnie de Jésus dans la Péninsule et les îles espagnoles, et ordonne que ses collèges et ses institutions soient fermés dans un délai de trois jours.

Le même décret porte que les meubles et immeubles de la compagnie de Jésus appartiendront à la nation.

Les avis de la Havane constatent que le général Lersundi, gouverneur de Cuba, vient de publier une proclamation, dans laquelle il reconnaît le gouvernement provisoire d'Espagne.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

THÉÂTRE DE SAUMUR.

Direction de M. Nestor de Bierne.

Vendredi 16 octobre, une seule représentation de M<sup>lle</sup> THERESA.

1<sup>o</sup> Le *Caprice*, comédie en un acte, par Al. de Musset;

2<sup>o</sup> Le *Retour de Suzon*, chanté par M<sup>lle</sup> THERESA.

3<sup>o</sup> Le *Bonhomme Jadis*, comédie en un acte, par Murger.

4<sup>o</sup> *Rien n'est sacré pour un sapeur*, chanté par M<sup>lle</sup> THERESA.

5<sup>o</sup> *Madame est couchée*, comédie-nouvelle en un acte, du Palais-Royal.

Prix des places : 5 fr., 3 fr. 50; loge de MM. les Officiers, 2 fr.; les autres places aux prix ordinaires.

**RIELLANT**, dentiste, quai de Limoges, 157, à Saumur. — Cabinet des familles, pour opérations et pose de dents artificielles.

La *Revue grammaticale* vient de joindre à son cadre une *Revue littéraire* sous la direction de M. CLAUDIUS HÉBRARD, auteur bien connu des lecteurs qui recherchent avant tout dans la littérature l'honnête et l'utile, sans nuire à l'agréable. La *Revue grammaticale et littéraire* paraît tous les mois. Prix : 4 fr. par an. F. BOUQUEREL, édit., 31, rue Cassette, à Paris. (Voir aux annonces).

ETAT-CIVIL du 21 septembre au 11 octobre.

NAISSANCES. — Garçons 7.

Filles 9. Total 16.

MARIAGES. — 21, Louis-Charles Lardeux, coutelier, et Anne-Marie-Gatienne Gouby, sans profession, tous deux de Saumur. — 22, Médéric-Ernest Gérard, journalier, et Louise Maréchal, chapeletière, tous deux de Saumur. — 3 octobre, Alexis-Maurice Pilot, bijoutier, et Virginie Cerbelle, couturière, tous deux de Saumur. — 5, Charles Schubmehl, cordonnier, et Virginie-Constance-Louise Vesseron, couturière, tous deux de Saumur. — 6, Etienne Guiocheau, corroyeur, et Caroline-Virginie Charbonnier, cuisinière, tous deux de Saumur.

DÉCÈS. — 22, Louise Setier, couturière, 55 ans, à l'Hospice; — Théodore Lambert, propriétaire, 57 ans (le 13 septembre, à Saint-Clément); — 25, Clémentine Barthélemy, 15 jours, route du Chapeau. — 26, Eugénie-Adèle-Georgette Hobbe, 18 mois, rue de la Visitation; — Jules-Charles Riam, tailleur, 21 ans, rue Neuve-Beaurepaire. — 29, Irma Gané, chapeletière, 22 ans, épouse Charles Maillé, rue de la Visitation. — 30, Elisabeth-Marie-Joséphine Millocheau, 1 mois et demi, île Maffray. — 2 octobre, Pierre-Nicolas Méchin, facteur, 56 ans, rue de Fenet; — Marie-Anne Fitz-Gerald, sans profession, 56 ans, rue Duncan. — 3, Adeline Diné, 7 mois, rue de Bordeaux. — 5, Adèle-Augustine Boudard, 1 mois, rue de la Tonnelte. — 6, Paul-Emile Raveneau, plâtrier, 31 ans, rue de la Marremaillette; — Jacques Chapelle, vannier, 32 ans, à l'Hospice; — Napoléon Lecomte, tanneur, 62 ans, à l'Hospice; — Henriette-Joséphine-Françoise Monnier, blanchisseuse, 79 ans, veuve Joseph-René Barreau. — 7, Jules-Eugène Vrain, 3 ans, rue des Moulins. — 9, Marie Pugnet, épouse Ragot, 82 ans, place Saint-Nicolas.

BULLETIN FINANCIER.

La spéculation attend que le marché prenne une direction pour suivre l'impulsion qui sera donnée, et bien qu'elle n'ait pas une opinion personnelle, il semble qu'il serait plus facile de l'amener à vendre qu'à acheter.

La rente varie de 69.20 à 69.25; elle ne tardera pas

à sortir de ces étroites limites de mouvement : mais dans quel sens se tournera-t-elle ?  
L'Italien est lourd au-dessus de 52 ; à ce cours les demandes repaissent. Cela durera-t-il longtemps ?  
Les Autrichiens sont fermes et demandes en hausse.  
Le Mobilier, l'Immobilier et les Transatlantiques se tiennent dans leurs cours habituels.  
L'emprunt tunisien 1863 cote 150 et 152 ; l'emprunt 1865 se traite de 158 à 155.

Les porteurs d'obligations mexicaines auront, dit-on, des nouvelles vers le premier janvier, de leur dividende.  
L'emprunt égyptien, qui a eu aussi sa prime de constance, est en forte baisse et ce n'est que le commencement.  
Serons-nous donc incorrigibles ? On annonce que la souscription aux obligations de la Régie des tabacs, cet emprunt italien déguisé, a réussi, et que le Grand Turc

va se servir du même moyen nicotisé, pour se procurer de l'argent.  
Nous avons vu les droits de douanes, les moutons, les olives donnés en garantie exceptionnelle ; maintenant la mode est aux tabacs. Carottes ! carottes ! Comme si tous ces Etats ne ressemblaient pas au négociant ruiné qui, pour faire accepter sa signature, met son dernier ballot de marchandise en gage.  
Je ne voudrais pas infliger sur ces simples inductions

des regrets trop poignants. Je conseille aux victimes qui voudraient être convaincus sur preuves, la lecture du dernier numéro du *Moniteur des Tirages financiers*, qui contient sur les nouvelles tendances financières, et sur l'affaire des tabacs italiens en particulier, une étude des plus complètes et des plus remarquables. C'est un numéro à lire parmi les plus instructifs. — L. Gérard.

P. GODET, propriétaire-gérant

**A VENDRE**  
En un seul lot,

TROIS BARRIQUES d'excellent vin rouge de 1865. — Crû de Brézé. S'adresser au bureau du journal.

**A CÉDER DE SUITE,**  
Pour cause de santé,  
Un très-beau magasin de PAPIERS PEINTS, ARTICLES DE BUREAU et de Toiles cirées. Situé dans le plus beau quartier de Saumur.

S'adresser, pour traiter, à M. COURTOIS-JAGOT, rue d'Orléans, 31, à Saumur. Beaucoup de facilités pour le paiement. (384)

**A LOUER**  
LOGEMENTS D'OFFICIERS

Situés à l'angle de la levée d'Enceinte et de la rue Neuve-de-la-Maremaillette.

Servitudes de toutes sortes : remises, écuries, cour et jardin. La maison est nouvellement construite et fraîchement décorée. S'adresser à M<sup>me</sup> veuve LUZÉ, rue de la Maremaillette. (439)

**A LOUER**  
Présentement,

Deux caves, remise, écurie, cabinet, grenier ; le tout situé rue Haute-Saint-Pierre, à côté de la banque de Fos. S'adresser à M. GIRARD, marchand de bois à Saumur. (433)

**A LOUER**  
Pour la St-Jean prochaine,  
UNE VASTE MAISON  
Située à Saumur, rue de la Chouetterie,

Avec beau jardin, écurie, remises et autres servitudes. S'adresser à M. DEZAUNAY, hôtel Budan. (423)

**MAISON A LOUER**  
Pour la St-Jean, 1869,

Située rue Dacier, n° 10, et place St-Pierre. S'adresser à M. BONNEAU, rue de l'Hôtel-de-Ville, 7. (407)

UNE MAISON de quincaillerie de Saumur, demande un employé et un apprenti. S'adresser au bureau du journal.

Une femme, munie de bons renseignements, demande une place de **nourrice** dans une maison particulière. S'adresser au bureau du journal.

**FABRIQUE D'ENCRE**

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur. Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

**TEINTURERIE NOUVELLE**

RUE DE RIVOLI, 98. A PARIS

LES ROBES DE SOIE, taffetas, velours, moire, popeline, damas d'ameublement, crêpe de Chine, etc., teints à la *Teinturerie nouvelle*, sur le tendeur circulaire (sa propriété exclusive), n'ont aucune des imperfections de la teinture ordinaire, et font, au porter, l'usage et l'effet du neuf. Aussi, les DAMES les plus riches et les plus distinguées n'hésitent-elles plus à utiliser, par la teinture, des soieries que jusqu'alors elles avaient dû considérer comme hors de service. Cette importante Maison, qui, depuis l'Exposition universelle surtout, a vu s'accroître sa clientèle de province dans des proportions considérables, prévient les DAMES que, n'ayant en France NI DÉPOT, ni intermédiaire, elle reçoit et envoie directement tout objet par le chemin de fer.

Réponse immédiate à toute demande de renseignements.

F. BOUQUEREL, LIBRAIRE-ÉDITEUR, 31, RUE CASSETTE

**REVUE GRAMMATICALE ET LITTÉRAIRE**

par MM. J.-B. PRODHOMME et CLAUDIUS HÉBRARD

avec le concours d'une société de grammairiens et de littérateurs. Revue mensuelle, 4 fr. par an ; Étranger, 6 fr.

Contre un mandat de 20 fr., adressé à l'éditeur, on reçoit franco pour la France 20 fr. de livres au choix dans cette liste et la Revue pendant un an.

REVUE GRAMMATICALE, 1<sup>re</sup> année, in-12, 4 fr. ; — **PROBLÈMES** par le P. MARIN DE BOYLESVE, 15 vol. in-18, 5 fr. 50 ; — **ÉPIQUE DE L'ÉMIGRATION FRANÇAISE**, par M. LAURENTIE, in-12, 3 fr. 50 ; — **ROMÉES DE SAINT-LÉON-LE-GRAND**, in-8°, 6 fr. ; — **SAINTE GEORGE MARTYR**, in-12, 2 fr. 50 ; — **FLEURS CÉLESTES**, in-18, 1 fr. 50 ; — **NOUVEAU MOIS DE MARIE POUR LA JEUNESSE** (32 gravures), 1 fr. 50 ; — **LA SCIENCE DES SAINTS**, in-18, 1 fr. 50 ; — **HISTOIRE DE L'ANTECHRIST**, in-18, 1 fr. ; — **HISTOIRE DE LOUIS-PHILIPPE D'ORLÉANS ET DE L'ORLÉANISME**, par M. CRÉTEAU-JOLLY, 2 vol. in-8°, 15 fr. ; — **VOYAGE AUTOUR DE MON PAYS**, in-12, 2 fr. ; — **LE FIDÈLE ADORATEUR DU SAINT-SACREMENT**, 2 fr. ; — **VOLTAIRE AU PILOI**, 75 c. ; — **INTRODUCTION A LA PHILOSOPHIE**, par M. LAURENTIE, in-8°, 7 fr. 50. (Envoi du catalogue franco.)

**HISTOIRES**  
DU  
**VIEUX TEMPS**

EXTRAITS DU MANUSCRIT DE L'ÉCUYER LOYS DE CUSSIÈRE, Gentilhomme angevin.

Revus et publiés par son petit-neveu, Le Chevalier DE GLOUVET.

Un fort volume in-18 jésus de plus de 600 pages.

PRIX : 4 francs.

En vente à Saumur : Chez P. GODET, imprimeur-libraire ; GRASSET, libraire ; JAVAUD, libraire.

**LA FRANCE ÉLEGANTE**

ET  
LE MONITEUR DES MODES DES DAMES ET DE L'ENFANCE  
SE PUBLIE EN DEUX ÉDITIONS.

Bureau d'abonnements : 64, rue Sainte-Anne, Paris.

L'ÉDITION MENSUELLE		L'ÉDITION BI-MENSUELLE	
PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS, PUBLIE :		PARAISSANT LE 1 <sup>er</sup> ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, PUBLIE :	
1 <sup>o</sup> 12 numéros grand in-8°, format de luxe ;		1 <sup>o</sup> 24 numéros grand in-8°, format de luxe ;	
2 <sup>o</sup> 24 gravures de modes coloriées ;		2 <sup>o</sup> 36 gravures de modes coloriées ;	
3 <sup>o</sup> 12 patrons découpés de grandeur naturelle, de robes ou confections.		3 <sup>o</sup> 12 planches de broderies et travaux ;	
		4 <sup>o</sup> 24 patrons découpés de grandeur naturelle de robes ou confections ;	
		5 <sup>o</sup> Plusieurs morceaux de musique inédite pour chant et piano ;	
		6 <sup>o</sup> Et une multitude de fantaisies en tapisserie, crochet, tricot, etc.	
<b>Prix d'abonnement :</b>		<b>Prix d'abonnement :</b>	
Un an : Départements, 12 fr. ; six mois : 7 fr.		Un an : Départements, 18 fr. ; six mois : 10 fr.	
Envoyer un mandat sur poste au nom de M. MANTIN, directeur.			

**BOURSE DE PARIS.**

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 13 OCTOBRE.			BOURSE DU 14 OCTOBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862. . . . .	69 60	»	»	69 80	»	»
4 1/2 pour cent 1852. . . . .	100 75	»	»	101 25	»	»
Obligations du Trésor. . . . .	482 50	1 25	»	482 50	»	»
Banque de France. . . . .	3005 50	5	»	2990 50	»	15
Crédit Foncier (estamp.). . . . .	1440 50	5	»	1430 50	»	10
Crédit Foncier colonial. . . . .	»	»	»	415 50	»	»
Crédit Agricole. . . . .	625 50	»	»	626 25	1 25	»
Crédit Industriel. . . . .	650 50	»	»	650 50	»	»
Crédit Mobilier (estamp.). . . . .	280 50	1 25	»	280 50	»	»
Comptoir d'esc. de Paris. . . . .	675 50	»	1 25	682 50	7 50	»
Orléans (estampillé). . . . .	891 25	»	1 25	900 50	8 75	»
Orléans, nouveau. . . . .	»	»	»	»	»	»
Nord (actions anciennes). . . . .	1185 50	5	»	1185 50	»	»
Est. . . . .	572 50	»	»	572 50	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	970 50	»	»	971 25	1 25	»
Lyon nouveau. . . . .	»	»	»	»	»	»
Midt. . . . .	591 25	1 25	»	590 50	»	1 25
Ouest. . . . .	568 75	»	1 25	567 50	»	1 25
C <sup>ie</sup> Parisienne du Gaz. . . . .	1490 50	5	»	1488 75	»	1 25
Canal de Suez. . . . .	386 25	»	1 25	386 25	»	»
Transatlantiques. . . . .	333 75	»	1 25	325 50	»	8 75
Emprunt italien 5 0/0. . . . .	52 60	»	05	52 70	»	10
Autrichiens. . . . .	566 25	2 50	»	567 50	1 25	»
Sud-Autrich.-Lombards. . . . .	407 50	»	2 50	413 75	6 25	»
Victor-Emmanuel. . . . .	43 50	»	»	44 50	1 50	»
Romains. . . . .	46 50	1	»	47 50	1 50	»
Crédit Mobilier Espagnol. . . . .	270 50	»	2 50	271 25	1 25	»
Saragosse. . . . .	»	»	»	71 50	»	»
Séville-Xérès-Séville. . . . .	»	»	»	»	»	»
Nord-Espagne. . . . .	51 50	»	»	55 50	»	»
Compagnie immobilière. . . . .	110 50	»	5	111 25	1 25	»
<b>OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.</b>						
Nord. . . . .	335 50	»	»	335 50	»	»
Orléans. . . . .	327 75	»	»	327 50	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	335 50	»	»	»	»	»
Ouest. . . . .	324 25	»	»	324 25	»	»
Midt. . . . .	323 75	»	»	323 25	»	»
Est. . . . .	329 50	»	»	326 75	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.

**COMPTOIR DES DÉPARTEMENTS**

Achat et Vente de Tirres cotés ou non cotés. — Avances sur Tirres. — Paiement de Coupons. — Renseignements confidentiels sur les Valeurs anciennes et les Affaires nouvelles. — Tirages financiers. — Envoi GRATUIT aux clients d'un des meilleurs journaux financiers de Paris. — S'adresser à la Direction : 5, rue Feydeau, Paris. (428)

Quiconque veut recevoir immédiatement UN ADMIRABLE INSTRUMENT



**POUR RIEN**

BAROMÈTRE portatif, le seul prédisant sûrement les variations du temps. Adopté par le public, la marine et tous les voyageurs ; Breveté, garanti, très-solide et très-élegant.

PRENDRA UN ABONNEMENT D'UN AN

**à L'ÉCHO UNIVERSEL**

Journal Politique, Littéraire, Agricole & Financier.

RÉDIGÉ par des écrivains honnêtes, libéraux, indépendants et connus dans la presse. — DONNANT TOUJOURS des informations très-précises. — REPRODUISANT la substance et les meilleurs articles des feuilles françaises et étrangères. — TRAITANT les questions agricoles et financières. — L'ÉCHO UNIVERSEL paraît tous les Jours, dans le format des plus grands journaux.

L'abonnement est seulement de SEIZE FRANCS par an. Quiconque envoie cette somme, reçoit immédiatement, GRATIS et FRANCO, un superbe BAROMÈTRE anéroïde, portatif, tout en cuivre, entièrement conforme au modèle-ci-contre, indiquant sûrement la pluie, le vent, la température, le beau temps, et servant aussi à mesurer les hauteurs. — Cet instrument si utile coûte au moins 30 fr. dans le commerce.

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> ou du 15 de chaque mois. — On s'abonne en adressant un mandat de poste ou des timbres-poste au Gérant du journal, 44, rue de Babylone, 44, Paris.